

21 juin 2006

Déclarations de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

ALTAREA

(Eurolist)

- 1 - Par courrier du 15 juin 2006, reçu le jour même, complété par des courriers des 19 et 20 juin, la société Altor (108, rue de Richelieu - 75002 Paris), contrôlée par M. Alain Taravella, a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi individuellement en baisse, le 18 mai 2006, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société ALTAREA et ne plus détenir aucun titre de cette société.
- 2 - Par courrier du 20 juin 2006, reçu le jour même, la société Altafinance, contrôlée par M. Alain Taravella, a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en hausse, directement et indirectement, par l'intermédiaire des sociétés Altafi, Altapar et JN Investissements qu'elle contrôle, le 18 mai 2006, le seuil des 2/3 du capital de la société ALTAREA, et détenir directement et indirectement, 4 674 798 actions ALTAREA représentant 5 054 716 droits de vote, soit 67,91% du capital et 65,99% des droits de vote de cette société.

Ces franchissements de seuils résultent de la cession par la société Altor de 484 049 actions ALTAREA au profit de la société Altafinance. Cette cession s'inscrit dans le cadre des opérations de reclassement opérées par M. Alain Taravella¹.

Le concert formé par M. Alain Taravella et les fonds MSRESS II Valmur T BV et MSRESS II Valmur TE BV n'a franchi aucun seuil et détient 5 375 098 actions représentant 6 455 316 droits de vote, soit 78,09% du capital et 84,27% droits de vote de société², répartis de la façon suivante :

	actions	% capital	droits de vote	% droits de vote
Altafi*	347 829	5,05	686 244	8,96
Altapar*	890 859	12,94	890 859	11,63
JN Investissements*	41 503	0,60	83 006	1,08
Altafinance	3 394 607	49,32	3 394 607	44,31
Sous-total Altafinance	4 674 798	67,91	5 054 716	65,99
Famille Alain Taravella	6 314	0,09	12 628	0,16
Sous-total M. Alain Taravella	4 681 112	68,01	5 067 344	66,15
MSRESS II Valmur T BV et MSRESS II Valmur TE BV	693 986	10,08	1 387 972	18,12
Total de concert	5 375 098	78,09	6 455 316	84,27

(*) Contrôlées par M. Alain Taravella par l'intermédiaire d'Altafinance (détenue à 85,44% du capital et des droits de vote par M. Alain Taravella et à 13,49 % du capital et des droits de vote par M. Jacques Nicolet).

¹ Cf. D&I 206C0691 du 11 avril 2006 et 206C0830 du 4 mai 2006.

² Sur la base d'un capital composé de 6 883 379 actions représentant 7 660 314 droits de vote.